

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Carrière de l'Orchère

**Date :** Sun, 3 Oct 2021 10:05:29 +0200

**De :**

**Pour :** pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

Bonjour Madame la commissaire enquêtrice,

N'ayant pu vous exposer oralement à Saint Aubin le 2 octobre dernier les raisons de mon opposition à la réouverture de la carrière de l'Orchère je le fais par ce mail.

Je suis oenologue et conseiller viticole indépendant.

La viticulture tient une place économique très importante dans cette zone.

C'est une culture qui demande beaucoup de main d'œuvre (environ une personne pour 7 à 10 ha), plus les nombreuses entreprises qui gravitent autour (entretien du matériel vigne et cave, travaux agricoles, fournisseurs variés...).

Elle utilise des sols généralement pauvres et procure une bonne valeur ajoutée.

Les viticulteurs modernisent régulièrement leur outil de production et notamment les conditions de réception de la clientèle particulière. Cette clientèle de passage, outre l'achat de vin chez le viticulteur, profite des atouts touristiques des zones de bord de Loire et fait vivre également le commerce local.

La région investit beaucoup pour valoriser cette zone, route des vins d'

Anjou à proximité, Loire à vélo, classement natura 2000...

Il apparaît donc que cette réouverture va à l'encontre de l'intérêt économique de cette petite région.

Une carrière en fonctionnement avec ses nuisances dont les nombreux passages de camions vers Chalonnes ne crée pas les conditions favorables au tourisme.

Le nombre d'éventuels emplois sauvegardés par cette carrière n'est rien, en rapport avec les très nombreux emplois que comptent la viticulture et le tourisme.

L'intérêt de cet acteur économique n'est pas l'intérêt de la majorité, ainsi que des nombreux investissements déjà réalisés par la région.

Respectueusement.